

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

**Séance du LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

Le 9 septembre 2024 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 3 septembre 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 21

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, HUMEAU Emmanuelle, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), GUITTON Sébastien (pouvoir à DAVY Jean-Luc), LANGLAIS Hélène (pouvoir à CARDOEN Jean-Marie), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), SIMON Emmanuel (pouvoir à LECOURT Sylvie).

**Absents excusés :** THIBAUT Jean-Paul.

**Absents :** DUPUIS Virginie, de RICHEMONT Xavier.

**Secrétaire de Séance :** ETOURNEAU Patrice.

### **DCM N° 2024 – 063 : CCALS - MODIFICATION DU CIRCUIT PEDESTRE LES HAUTS DE MORANNES - PDIPR**

Considérant l'approbation le 29 septembre 2008 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dont la vocation est le recensement sélectif des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux sports de nature.

Considérant que tout ajout ou modification d'itinéraires peut faire l'objet, sur proposition de la commune, d'une décision de la Commission Permanente du Conseil Général par délégation.

Cette délibération entraîne l'entretien de ces itinéraires et sa signalisation par la CCALS et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Maine et Loire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- Demande la modification au PDIPR du circuit ci-dessous :**

- Circuit pédestre « Les Hauts de Morannes » (MORANNES).

Les nouvelles portions, suite à cette modification, remplaceront les anciennes portions non empruntées, en terme d'entretien.

La cartographie de ce circuit est annexée à la présente délibération.

**- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette modification**

La présente délibération sera déposée en préfecture.

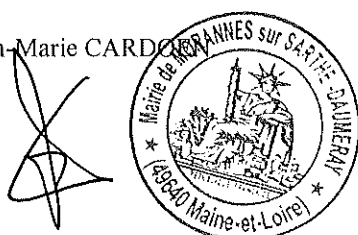
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN



Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20240909-DCM2024-063-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2024  
Date de réception préfecture : 15/10/2024